

Carl Peters et Bismarck, comprendre leurs stratégies de conquête coloniale en  
Afrique orientale de 1880 à 1885

Gnénéfolo Brahim SORO, Université Alassane Ouattara, Bouaké

gnenefolosoro@hotmail.fr

RÉSUMÉ

Répondant à l'appel en besoin de colonies pour la gloire de l'Allemagne, l'aventurier Carl Peters s'est engagé dans une conquête territoriale en Afrique de l'Est sans attendre l'accompagnement de l'empire allemand. En très peu de temps, il signa des traités de protectorats avec différents chefs de tribus qu'il présenta au gouvernement allemand dirigé par le chancelier Otto von Bismarck, afin que celui-ci, dans un contexte de grande ruée des puissances occidentales concurrentes en Afrique, les sécurisent en les plaçant sous protectorat allemand. Plutôt que de gagner la confiance des plus hautes autorités allemandes, ces dernières mirent en doute la véracité des traités dans le but de préserver la paix en Europe. Mais juste avant, le stratège chancelier Bismarck avait déjà fait signer le document par l'empereur Wilhelm I qu'il présenta aux partis signataires de la conférence de Berlin, officialisant ainsi la mise sous protectorat allemand des territoires en Afrique orientale.

Mots clés : Carl Peters, Conquête territoriale, Traités de protectorat, Bismarck, lettre de protection.

SUMMARY

Responding to the call for colonies for the glory of Germany, the adventurer Carl Peters embarked on a territorial conquest in East Africa without waiting for the accompaniment of the German Empire. Within a very short time, he signed protectorate treaties with various tribal chiefs, which he presented to the German government under Chancellor Otto von Bismarck, so that the latter, against the background of a great rush of competing Western powers into Africa, could secure them by placing them under German protectorate. Rather than gaining the trust of the highest German authorities, they questioned the veracity of the treaties in order to preserve peace in Europe. But just before this, the strategist and chancellor Bismarck had already had the document signed by Kaiser Wilhelm I and presented it to the signatory parties of the Berlin Conference, thus formalising the German protectorate of the territories in East Africa.

Keywords: Carl Peters, territorial conquest, protectorate treaties, Bismarck, letter of protection

## INTRODUCTION

La recherche de la grandeur a toujours été une préoccupation majeure le peuple allemand. En 1848, le député Julius Fröbel soulevait encore l'idée de grandeur du peuple allemand qu'il exprimait de la manière suivante :

La chose la plus importante à laquelle nous aspirons pour l'Allemagne est la puissance. La nation allemande en a assez des principes et de doctrines de la grandeur littéraire et de l'existence théorique. Ce qu'elle demande, c'est la puissance et rien que la puissance ! Et celui qui lui donnera la puissance, à celui-là, elle donnera l'honneur, plus d'honneur qu'il ne s'imagine. (Sebastian Haffner, 1987, p. 11).

Devenue une puissance économique et militaire, l'Allemagne se préparait à faire son entrée sur la scène internationale pour prendre sa place dans le concert des grandes puissances coloniales, malgré le grand retard qu'elle accusait sur ses concurrents directs qu'étaient la France et l'Angleterre. Mais, face aux tergiversations des autorités impériales à engager le 2e Reich dans la conquête territoriale en Afrique, comme ses adversaires, l'opinion allemande issue de classes sociales diverses prit les devants en menant une campagne médiatique hardie en faveur de la conquête de territoires coloniaux. Cette levée de bouclier s'expliquait par le fait que la conquête de territoires coloniaux était le seul recours au règlement des problèmes existentiels de l'Allemagne d'autant plus les colonies disposaient de matières premières bon marché pour l'industrie allemande naissante.

Inspiré par le discours propagandiste, Carl Peters ambitionnait d'ores et déjà apporter sa contribution à sa patrie pour l'atteinte de la gloire promise. Comment pouvait-il, en tant qu'individu, mettre en œuvre une politique coloniale en vue de conquérir des territoires en Afrique ? Le refus du chancelier Bismarck à s'associer à tout projet de colonisation constituait un obstacle majeur aux aspirations de Carl Peters. Progressivement, la question de l'acquisition coloniale est devenue une question fondamentale au point où Bismarck fut contraint d'engager une politique coloniale active. Quelles stratégies de conquête coloniale allait-il élaborer pour satisfaire aux attentes de ses concitoyens ?

Les réponses à apporter à ses questionnements s'appuient sur la méthode d'analyse historique pour mieux appréhender l'évolution des stratégies mises en œuvre aussi bien par Carl Peters que par Bismarck. Pour ce faire, notre travail s'attèlera dans un premier temps à rappeler brièvement la situation de l'Allemagne avant son engagement colonial ; dans un deuxième temps à jeter un regard sur les conditions d'acquisition des territoires en Afrique orientale par Carl Peters et dans un

troisième temps à analyser l'attitude de Bismarck face aux traités de protectorats à lui présentés.

## 1. L'HÉGÉMONIE DE L'ALLEMAGNE EN EUROPE

L'entrée tardive de l'Allemagne dans la course aux colonies, à la différence de la Grande Bretagne et de la France, a connu une forte impulsion surtout après son écrasante victoire sur la France humiliée par la proclamation du 2e Reich allemand le 18 janvier 1871 à Versailles<sup>1</sup>. De là jusqu'en 1878, l'Allemagne était devenue un colosse de l'impérialisme en Europe dont la puissance était supérieure aux autres nations. Ce qui faisait d'elle le principal acteur qui détenait le rôle essentiel de la politique européenne. Cette prépondérance de l'Allemagne sur les autres puissances impérialistes était liée à une organisation militaire que nul autre n'égalait et à son industrie. En effet, la guerre germano-danoise de 1864 a été remportée par la Prusse aidée de l'Autriche ; elle est défaite à son tour en 1866 et exclue de tout développement par l'Allemagne. En 1867, soit un an après la victoire de la Prusse sur l'Autriche, la Confédération de l'Allemagne du Nord vit le jour avec Bismarck comme chancelier fédéral du Reich. A cette époque, la science et l'instruction connaissent un haut degré de développement grâce au génie allemand. La réputation dont jouissait son enseignement attirait la crème des intellectuels de l'Europe toute entière dans les prestigieuses écoles et universités de l'empire. (Cf. Maurice Baumont, 1965, p. 8). Dès lors, l'Allemagne était ce modèle que tous les pays voulaient copier pour rattraper leur retard autant sur le plan de la recherche scientifique qu'en matière d'érudition.

Les ingénieurs et les techniciens de tous les secteurs d'activité accomplirent des prouesses en pays germanique de sorte que les ressources et les populations ont augmenté de façon fulgurante. D'année en année, l'Allemagne amplifiait ses forces et ses richesses et la puissance qu'elle dégagait avait une influence considérable sur l'Europe. Mais au soir de la vie de l'empereur Guillaume premier qui jusque-là a présidé à la destinée de la puissante Allemagne, le chancelier Bismarck qui l'assistait se tenait à présent au centre de l'appareil d'Etat et concentrait dans ses mains tout le pouvoir.

Sans faillir, Bismarck réuni dans ses mains la quasi-totalité du pouvoir de l'empire germanique. Ainsi, tout était de son ressort : il conduisait tous les événements et les ministres n'étaient responsables qu'envers lui et lui seul ; il avait le pouvoir de

---

<sup>1</sup> Il est bon de savoir que le 1er empire allemand a été fondé au 9ème siècle et est devenu le Saint Empire Romain Germanique et dura jusqu'au 19ème siècle. Le 2ème empire allemand, appelé empire wilhelminien, fut proclamé à Versailles le 30 janvier 1871, à la suite de la victoire de l'Allemagne sur la France dans la guerre de 1870 ; le 3ème Reich, appelé empire hitlérien, est né de la prise de pouvoir par Adolf Hitler le 30 janvier 1933 et dura jusqu'en 1945.

choisir ceux avec qui il voulait travailler avec ceci pour avantage qu'il avait une emprise sur eux ce qui lui assurait la mise en œuvre de sa politique ; il pouvait donc en cas de défaillance les révoquer sans avoir à rendre compte à un tiers. A travers ses actions, Bismarck réussit à établir la constitution de l'empire en fédérant les particularismes régionaux et en uniformisant les institutions sur la base du modèle prussien.

Malgré ses rapports difficiles avec les partis politiques dans la gestion des affaires de l'Etat, la nation allemande accordait une confiance sans faille au chancelier. Ce soutien de taille dont jouissait Bismarck lui a donc permis de faire grandir l'Allemagne toute chose qui a consacré son triomphe. En conséquence, sa prépondérance s'est établit partout en Allemagne et même au-delà au point qu'il est devenu l'arbitre de l'Europe du moment où il n'y avait aucun conflit d'intérêt avec les autres puissances. A ce propos, ne disait-il pas que « *c'est notre intérêt de conserver la paix* » (Maurice Baumont, 1965, p.24) et il entendait travailler au maintien de cette paix-là.

Dans cette atmosphère qui lui convenait dorénavant et qui consolidait sa suprématie sur l'Europe tout entière, Bismarck n'entendait plus engager l'Allemagne triomphante dans une nouvelle lutte, ni dans des conquêtes, ni dans des aventures. A cet égard, il menait une politique pacifique mais prudente et astucieuse jouant sur les causes de conflit entre les puissances. Par ses soins, il est devenu l'arbitre des rivalités entre les puissances faisant de lui un grand homme d'Etat craint dans toute l'Europe. (Maurice Baumont, 1965, p.25).

Mais pendant que Bismarck se contentait de contrôler l'Europe, les puissances européennes comme l'Angleterre et la France continuaient de conquérir des territoires en Afrique pour des raisons d'ordre politique et de grandeur. Outre la question de prestige, se posaient également des préoccupations économiques et démographiques nées du progrès de l'industrialisation. En effet, face à l'encombrement du marché intérieur européen qui sévit à partir de 1873, la recherche de débouchés devint un impératif qui accéléra l'expansion coloniale dans les années 1880. Malgré la pression de l'opinion allemande sur le chancelier à engager le 2e Reich dans la conquête coloniale, Bismarck annonçait en 1881 – au vue des rapports de forces en Europe – que

Solange ich Reichskanzler bin, treiben wir keine Kolonialpolitik. Wir haben eine Flotte, die nicht fahren kann (...) und wir dürfen keine verwundbaren Punkte in

fernen Weltteilen haben, die den Franzosen als Beute zufallen, sobald es losgeht<sup>2</sup>. (Von POSCHINGER (Hrsg.), 1896, p. 54).

De ces propos de Bismarck, il ressort que la conquête coloniale ne présentait aucun intérêt bénéfique pour l'Allemagne. Pire, Bismarck affichait jusqu'en 1884 une indifférence vis-à-vis de la politique coloniale, car il n'avait d'yeux que pour l'Europe. Pour lui, l'Allemagne devait rester cet empire germanique qui maintienne une ascendance sur les autres Etats d'Europe.

Mais, vu le déploiement des activités coloniales des puissances rivales comme la France et la Grande Bretagne, les associations allemandes favorables à l'action coloniale en Afrique, telle que la « *Deutscher Kolonialverein* » fondée en 1882, mirent au goût du jour les visées coloniales que certains milieux accueillirent favorablement. Pour la grandeur de l'Allemagne, l'opinion allemande attachait du prix à la politique coloniale et Bismarck se vit contraint, malgré lui, de porter le sentiment du public allemand. C'est ainsi que l'association pour la colonisation allemande née à Berlin en 1884 et qui projetait de fonder des colonies pour l'agriculture surtout en Afrique noire est devenue la même année la « *Deutsch ostafrikanische Gesellschaft* ».

Vu tout ce qui précède, il est évident que l'Allemagne, qui cherchait à fonder un empire colonial, allait engager toutes ses forces vives pour conquérir les derniers territoires d'Afrique non encore occupés et refaire son retard sur ses concurrents directs. Mais comment l'Allemagne comptait-elle mettre en œuvre sa politique coloniale ? Quels furent les acteurs qui ont contribué à l'acquisition de la colonie Afrique orientale allemande et comment se sont-ils pris pour créer ces colonies ?

## 2. LES CONDITIONS D'ACQUISITION DE LA COLONIE AFRIQUE ORIENTALE PAR CARL PETERS

En Allemagne, la conquête coloniale des territoires a été lancée avec le mot d'ordre d'aller de l'avant pour conquérir des territoires vacants pour la patrie. Sur la côte de l'Afrique orientale, la conquête s'est faite en deux étapes, car il fallait à tout prix conquérir des zones qu'elles aient ou non de la valeur avant qu'elles soient occupées par d'autres. Cet idéal, Carl Peters l'avait si bien compris qu'il s'est engagé dans une entreprise solitaire pour acquérir des territoires au profit de l'Allemagne sans le soutien du gouvernement impérial.

Dr. Carl Peters (1856-1918), né à Neuhaus sur l'Elbe fut élevé comme fils d'un pasteur de Basse-Saxe. Etudiant puis jeune professeur, Peters a obtenu son doctorat en

---

<sup>2</sup> Notre traduction. Tant que je serai chancelier, nous ne mènerons pas de politique coloniale. Nous avons une flotte qui n'est pas en bon état (...) et nous ne devons pas avoir de points vulnérables dans des régions lointaines du monde qui tomberaient comme butin aux Français dès que cela commencerait.

1879 avec une thèse en histoire. En 1880, il passa son examen de maître en géographie et en histoire. Au cours de son séjour de deux ans à Londres, Peters fut imprégné par la politique coloniale anglaise. Subjuguer par le modèle anglais qui avait fait ses preuves aussi bien en Afrique qu'ailleurs dans le monde, en termes de colonisation, Carl Peters s'est mis à rêver d'un projet colonial surtout que l'un des premiers propagandistes allemands Friedrich Fabri<sup>3</sup> avait lancé l'appel à la conquête de nouveaux territoires pour y déverser le surplus des populations allemandes<sup>4</sup>.

En résonance avec les demandes répétées et les aspirations des opinions publiques allemandes, l'appel du père du mouvement colonial de l'Allemagne wilhelminienne devint le ferment des ambitions coloniales des fils et filles du 2e Reich. A ce propos, Carl Peters affichait déjà ses ambitions coloniales pour son pays qu'il exprimait en ses termes :

Wenn man ein egoistisches Moment in diesem Motiv für meine kolonialpolitische Tätigkeit suchen will, so mag man es darin finden, daß ich es satt hatte, unter den Pariahs gerechnet zu werden und daß ich einem Herrenvolk anzugehören wünschte<sup>5</sup> (Lewis Gann, Peter Duignan, 1977, p. 12).

A la vérité, derrière la volonté manifeste de Carl Peters à œuvrer pour l'acquisition de colonies pour son pays, c'est aussi la recherche de la gloire personnelle. Selon lui, ne pas appartenir à l'élite sociale est synonyme de perte de dignité.

Au milieu des années 1880, la course aux colonies avait atteint sa vitesse de croisière et ce de façon désordonnée. Afin de mettre de l'ordre dans cette course et de souligner le rôle de l'Allemagne en tant que puissance réglementaire européenne, Bismarck organisa la conférence de Berlin à la fin de 1884<sup>6</sup>. Pendant que les puissances

---

<sup>3</sup> Friedrich Fabri fut considéré comme le père du mouvement colonial allemand

<sup>4</sup>Au centre des réflexions de Friedrich Fabri se trouve la question de la surpopulation. Pour Fabri, la surpopulation n'était pas une catégorie naturelle, mais une catégorie historique et sociale. Sa loi sociale établit le rapport entre la population et l'organisation économique et sociale dépendant essentiellement de la croissance industrielle et de la dépression économique. Fabri a examiné la situation socio-économique du Reich, déterminée par la dépression économique et la crise agricole structurelle provoquant une paupérisation croissante. Dans sa recherche de solution, Fabri arriva à la conclusion : « Une émigration massive correspondant à peu près à la différence entre l'accroissement du travail et l'accroissement de la population est une nécessité économique pour l'Allemagne ». (Friedrich Fabri, *Bedarf Deutschland der Kolonien?*, 1879

<sup>5</sup> Notre traduction : Si l'on veut chercher un moment égoïste dans ce motif pour mon activité de politique coloniale, on peut le trouver dans le fait que j'en ai assez d'être compté parmi les parias et que je souhaite appartenir à un peuple de maîtres

<sup>6</sup> Lorsque le 15 novembre 1884 s'ouvrait à Berlin la Conférence Internationale sur le Congo, il y'avait près d'un mois que l'Angleterre avait reconnu et accepté l'existence du protectorat de l'Allemagne sur le Togo, à côté de sa colonie de *Gold Coast*. Le 26 février 1885, la conférence s'est achevée avec l'adoption d'un certain nombre de principes qui allaient, dès lors, régir la conduite des colonisateurs en Afrique. L'un des plus importants points était celui qui définissait la façon d'occuper les terres vacantes et la notification aux puissances signataires. Carl Peters était déjà bien loin dans l'acquisition des territoires en Afrique de l'Est par la signature de traités avec les chefs de tribus quand le chancelier affichait le 10 janvier 1885 devant le *Reichtag* sa détermination et une volonté de fer à vaincre tous les obstacles pour relever le défi de leur retard.

européennes discutaient de la répartition de l'Afrique entre elles, une expédition menée par Carl Peters à travers Zanzibar était déjà partie dans l'arrière-pays de l'Afrique de l'Est pour signer des contrats d'acquisition de terres avec des chefs « indigènes » au nom de sa société *Gesellschaft für Deutsche Kolonisation*<sup>7</sup> fondée le 28 Mars 1884. (Cf. Jutta Bückendorf, 1997, p. 204). Ses objectifs principaux étaient : l'acquisition d'un capital pour la colonisation, la localisation et l'acquisition des districts de colonisation appropriés et la conduite de l'émigration allemande vers ces zones. (Cf. Jacob Gerhard Ernst (Hrsg.), 1938, pp. 85-87). Mais comment Carl Peters est-il parvenu à mettre en œuvre cette initiative privée ?

Sachant que l'opinion publique allemande, dans sa majorité, marquait une bienveillance attention pour la conquête coloniale estimant qu'il était temps de se lancer dans la mêlée. Fort de cela, Carl Peters développa l'ingénieuse idée contributive de toutes les couches de la société allemande sensibilisées par la propagande. Dans un élan patriotique, les souscripteurs, en majorité de petits entrepreneurs, des officiers, des fonctionnaires et des commerçants se sont associés à la nouvelle compagnie. Ses actions s'acquerraient à moindre coût (50 Marks maximum). Les conséquences directes de cette politique furent un accroissement de la trésorerie de la « *Gesellschaft für Deutsche Kolonisation* » GDK et l'arrivée de nombreux adhérents issus des couches modestes. De 24 membres en mars 1884, l'association est passée à 400 en septembre de la même année. Carl Peters était ainsi devenu l'élément moteur de la « *Gesellschaft für Deutsche Kolonisation* ». Disposant de moyens financiers conséquents, Carl Peters pouvait sa politique coloniale. Contre toute attente, il n'a pas bénéficié du soutien du gouvernement allemand conduit par le chancelier Otto von Bismarck. Face à cet obstacle majeur, comment allait-il procéder pour réaliser son projet ?

Face au refus du Reich à le soutenir dans son projet colonial, Carl Peters persévéra néanmoins et le 16 septembre 1884, la réunion du comité de gestion de la société pour la colonisation allemande à Berlin donna quitus à Carl Peters à se rendre en Afrique orientale en compagnie de Karl Jühlke, Joachim von Pfeil et August Otto pour acquérir des territoires. (Cf. Peters CARL, « Die Gründung » 1943, p. 157). Etant donné qu'il ne bénéficiait pas de la caution du Reich, Carl Peters et ses compagnons partirent discrètement pour Zanzibar, afin de ne pas attirer l'attention sur leurs intentions à un stade précoce du projet. Le 4 novembre 1884, Carl Peters et ses compagnons sont arrivés en Afrique orientale. Mais le 8 novembre 1884, le consul d'Allemagne William O'Swald à Zanzibar informait Carl Peters du décret que le

---

<sup>7</sup> « *Gesellschaft für Deutsche Kolonisation* ». Société pour la colonisation allemande regroupant tous ceux qui, en Allemagne, estimaient qu'il était temps de se lancer dans la mêlée coloniale.

gouvernement allemand avait signé à propos de son projet. Le décret émis par Bismarck stipulait que :

Il a été porté à la connaissance du gouvernement qu'un certain docteur Peters s'est rendu à Zanzibar, pour fonder une colonie allemande sur le territoire de sa majesté le sultan de Zanzibar. Au cas où le nommé "p. p. Peters" se signalerait effectivement à Zanzibar, que le consul allemand veuille bien l'informer qu'il n'a ni le droit à la protection du Reich en ce qui concerne la création d'une colonie ni des garanties pour sa propre sécurité. S'il s'entête à évoluer dans ses plans, il le fait à ses risques et périls, et sous sa propre responsabilité. (Peters Carl, 1940, p. 31).

A l'analyse de ce décret, il est à noter que Berlin désavouait sans équivoque la présence de Carl Peters en Afrique et que l'attitude hostile de Bismarck à l'égard de la politique coloniale n'a pas changé. Il est connu de tous que la politique de Bismarck à partir de 1871 avait pour principale préoccupation le maintien de la paix en Europe, gage de sécurité et de vitalité de son empire. Pour lui, l'Allemagne était dans une situation favorable et il était hors de question d'engager une quelconque aventure ou conquête susceptible d'entraîner des difficultés et des conséquences fâcheuses vis-à-vis de l'Angleterre et de la France. A cet égard, rappelons qu'en 1881, Bismarck avait déclaré qu'il n'entreprendrait aucune politique coloniale durant son mandat. Sur cette question, le débat pour Bismarck était définitivement clos et il était donc exclu d'encadrer une quelconque initiative coloniale individuelle ou collective quel qu'elle soit.

Malgré la fermeté du décret, Carl Peters n'a pas abdiqué son projet puisque le 10 novembre 1884 il débarqua avec ses compagnons et quarante-deux porteurs noirs sans protection militaire ni diplomatique du Reich à Sadani sur la côte de l'Afrique de l'Est. Sur place, Carl Peters a inventé une méthode frauduleuse d'expropriation des terres à travers un soi-disant « contrats de protection » accompagnés du drapeau allemand.

Ainsi, pour obtenir la signature des chefs de tribus sur les traités qu'il avait soigneusement élaboré, Carl Peters pratiquait séduction et corruption ou distribuait des présents (objets de pacotille, cognac, images, etc.) ; en cas de résistances d'un chef, il procédait par des intimidations parfois accompagnées de violence. (Cf. Kouassi Adja, 2013, p. 86). Se faisant, Carl Peters conclut avec les chefs de tribus de Sadani et Bagamoyo des traités puis hissa le drapeau allemand en guise de bases juridiques de la future acquisition de protectorat au profit du Reich. Un exemple typique de contrat est l'accord que conclut Carl Peters avec le chef Muininsagara du Usangara le 4 décembre 1884 devant son peuple. (Cf. Carl von Stengel, 1887, p. 821). Muininsagara



reçu non seulement des présents mais aussi des promesses de protection de sa région. En vue de garantir ses acquis, Carl Peters fit preuve de grande malice en exigeant de l'agent du sultan de Zanzibar Saïd Bargash le 26 novembre 1884 un acte de confirmation de sorte que le Sultan n'ait aucun droit de souveraineté et de propriété sur les domaines du Nguru et de l'Usagara.

Pour s'assurer d'une expropriation totale des terres, un des traités que Carl Peters a signé avec le chef Mangungu d'Usagara Kilosa de Tanzanie se présentait comme suit : Treaty of eternal friendship: Mangungu, Sultan of Mvomero in Usagara, offers all his territories with all its civil and public entities to Dr Karl Peters as the representative of the Deutsch-Ostafrika Gesellschaft / DOA for exclusive universal utilization as a German colony<sup>8</sup>.( Gabriel Nzalayaimisi, 2012, p.253).

A l'analyse de ce traité, on se rend bien compte que les chefs de tribus en signant les traités que Carl Peters leur proposait n'avaient pas conscience de la portée de leurs actes. De toutes les façons, étant donné que les chefs de tribus ne comprenaient aucun mot de la langue allemande, comment pouvaient-ils s'imaginer des intentions malveillantes de Carl Peters.

En quelques semaines, Carl Peters avait signé de nombreux traités avec les chefs de la région comprise entre le Pangani et le Rifiji. L'expédition prit fin le 17 décembre 1884 et Carl Peters de retour à Berlin le 5 février 1885 présenta les douze traités signés par les chefs indigènes au chancelier Bismarck. A cette période où la politique coloniale allemande était engagée, l'occasion était toute belle pour agrandir davantage l'espace colonial de l'empire allemand. Mais Bismarck réserva bien de surprise à Carl Peters.

### 3. ATTITUDE DES AUTORITÉS IMPÉRIALES FACE AUX TRAITÉS DE PROTECTORATS DE CARL PETERS : DESAVEU OU STRATÉGIE.

Lorsque le 15 novembre 1884 s'ouvrait à Berlin la Conférence Internationale sur le Congo, il y'avait près d'un mois que l'Angleterre a reconnu et accepté l'existence du protectorat de l'Allemagne sur le Togo, à côté de sa colonie de Gold Coast. Dans le cadre de la nouvelle politique coloniale de l'Allemagne, le chancelier préconisait le 10 janvier 1885 devant le Reichstag une détermination et une volonté de fer à vaincre tous les obstacles pour relever le défi de son retard sur les autres concurrents. Cette nouvelle approche de la politique coloniale de Bismarck incitait les Allemands à user

---

<sup>8</sup> Notre traduction: Traité d'amitié éternelle: Mangungu, Sultan de Mvomero à Usagara, offre tous ses territoires avec toutes ses entités civiles et publiques au Dr Karl Peters comme représentant de la société allemande de l'Afrique de l'Est/DOAG pour une utilisation universelle exclusive en tant que colonie allemande.

de tous les moyens possibles pour acquérir des territoires. C'est donc à juste titre que Carl Peters était déjà bien loin dans l'acquisition des territoires en Afrique de l'Est à travers la signature de traités d'alliance avec les chefs de tribus. Pour lui, il s'agissait à tout prix de faire de l'Afrique de l'Est une possession allemande.

Le 26 février 1885, alors que la conférence s'achevait, Carl Peters avait conquis en si peu de temps de grands territoires en Afrique de l'Est. L'un des points clés retenu par la Conférence était celui qui définissait la façon d'occuper dorénavant les terres vacantes et sa notification aux puissances signataires. Or, Carl Peters qui n'avait pas obtenu le soutien du Reich, n'avait d'autre choix que de rechercher la reconnaissance du gouvernement impérial sur les zones qu'il venait d'acquérir. Alors, Carl Peters présenta au Chancelier les contrats d'acquisition des nouveaux territoires afin qu'une lettre de protectorat les certifie propriétés de l'Allemagne.

Toutefois, le chancelier Bismarck était extrêmement sceptique quant aux activités de Carl Peters. Pour lui, ces traités n'étaient rien d'autre que des documents fictifs sans aucune validité et pour lesquels il n'accordait aucune importance surtout que l'achat de terres en Afrique orientale était facile puisqu'il suffisait de quelques fusils de chasse pour amener les indigènes à signer des papiers. (Cf. Hans-Ulrich Wehler, 1976, p. 342). Bismarck n'avait donc pas confiance aux capacités de Carl Peters à négocier de tels accords. Selon l'historienne Flower Menase citée par Carole Frentzen (2014, p.4), Carl Peters « a soudoyé des chefs pour signer leurs contrats frauduleux (...) et a abusé de la confiance et de la loyauté des gens » pour atteindre ses objectifs.

A l'analyse de ce propos, il ressort que Carl Peters a agi de manière arbitraire et qu'il était bien conscient que ces contrats n'avaient aucune valeur au plan international. En tout état de cause, Bismarck rejeta les « traités de protection » que Carl Peters lui a fièrement présenté comme un morceau de papier avec des croix noires en dessous. Le faisant, Bismarck venait de démontrer que Carl Peters n'était pas digne de confiance. Par ailleurs, même si Bismarck avait douté de la validité des traités rapportés par Carl Peters, il avait fini par comprendre ce que cela pourrait rapporter comme intérêt surtout lorsque ce dernier avait menacé d'offrir les territoires acquis au roi Léopold de Belgique.

Au regard de l'attitude du chancelier Bismarck, on peut en déduire que sa politique coloniale consistait à prendre des mesures prudentes avant d'engager des actions concrètes.

Et pourtant, la toute-puissance de l'Allemagne n'était plus à démontrer depuis sa grande victoire sur la France en 1871 ; mieux, l'empire allemand inspirait la crainte à ses adversaires au point où il pouvait se permettre sans hésitation ou tergiversation

aucune à se lancer dans la conquête coloniale. Parlant de mesures prudentes, on note que dans le cadre de sa politique coloniale, Bismarck avait pris ses distances en rejetant la démarche de Carl Peters dans son ambition coloniale dont l'action imprudente pouvait créer des conflits avec les autres puissances coloniales telles que la France et l'Angleterre. Son attitude à l'égard de Carl Peters était de nature à rassurer ses adversaires en ce qui concerne le respect scrupuleux des mesures arrêtées par la Conférence sur le Congo qui, de surcroît, se déroulait à Berlin. Probablement, Bismarck voulait empêcher de nouveaux scandales et des soulèvements. Ce qui lui permettrait de renforcer sa prédominance et de garantir la paix qui lui était si chère en Europe.

Cependant, son attitude peut être considérée comme un désaveu dans la mesure où il a refusé de délivrer une lettre de protection des territoires acquis par Carl Peters. Et pourtant, les ambitions de plus en plus affichées du 2e Reich étaient de s'élever au rang de puissance impérialiste. Pour cela, il fallait immédiatement prendre le maximum de territoires comme l'écrivait Victor Bérard cité in dans (Maurice Baumont, p. 59) « prendre le plus possible sans savoir ce qu'on en fera, par précaution, prendre ce que les autres veulent, le prendre parce qu'ils le veulent et pour qu'ils ne l'aient pas » pour renforcer sa puissance.

Même si cette initiative contredisait de facto une telle attitude du gouvernement du Reich en Afrique de l'Est vis-à-vis des recommandations de la Conférence de Berlin, il est certain que la nouvelle politique coloniale allemande ne saurait laissée passer cette aubaine. En homme politique avisé, Bismarck avait déjà fait signer par l'empereur Wilhelm I - deux semaines après la demande de Carl Peters - la lettre de protection espérée depuis le 17 février 1885. Toutefois, étant donné que la Conférence de Berlin sur le Congo était encore en session, Carl Peters devait garder la lettre de protection secrète jusqu'à la fin du 26 février. (Thomas Pakenham, 1991, p. 292). Symboliquement, au lendemain de la clôture de la conférence de Berlin sur le Congo le 27 février 1885, Kaiser Wilhelm I. signa la lettre de protection des acquisitions territoriales de la Société pour la Colonisation Allemande en Afrique de l'Est<sup>9</sup>. L'octroi de la lettre de protection à Carl Peters était donc l'approbation officielle de l'acquisition de territoires en Afrique de l'Est. Par cette posture, le gouvernement allemand s'engageait à défendre sa nouvelle colonie dans toutes les situations y compris de conflit militaire. Au regard de cette nouvelle approche de la politique coloniale bismarckienne, force est de constater que derrière cette façade de désaccord et/ou de rupture entre le chancelier Bismarck et

---

<sup>9</sup> Le 20 février 1885, les régions de l'Usugara, l'Ungulu, l'Ukawi et l'Uzina étaient officiellement placées sous la protection de l'Allemagne soit une superficie de cent quarante mille kilomètres carrés, autant que le Sud de l'Allemagne.

Carl Peters, se cachait un duo déterminé à porter la grande Allemagne sur le toit du monde.

Quoiqu'étant distancé dans la course aux colonies, les appétits allemands pour les colonies qui s'aiguisaient partaient des initiatives privées forçant parfois la main au Chancelier. En cas de succès, l'empire du 2e Reich consacrait les résultats obtenus et plaçait les territoires conquis sous sa protection. Cette stratégie pour le moins novatrice avait permis aux Allemands d'acquérir les territoires du sud-ouest africain par le négociant de Brême Lüderitz qui a séduit un roi nègre avec des présents. Dans la même foulée, Bismarck inaugurait en avril 1884 la politique coloniale de l'empire en plaçant ces territoires sous protectorat.

Durant l'année 1884, cette prédominance des initiatives privées allemandes s'est renouvelée dans plusieurs parties de l'Afrique. En effet, comme cette méthode avait connue du succès, l'explorateur Nachtigal qui opérait au Cameroun l'a mis en œuvre et proclamé sur l'hinterland le protectorat allemand. La même année Nachtigal fit hisser le drapeau allemand dans plusieurs parties du Togo.

Comme on peut s'en apercevoir, les dirigeants politiques de Berlin n'avaient souvent que le choix entre une reconnaissance officielle ou l'ignorance de ces initiatives.

## CONCLUSION

En acceptant d'engager le 2e Reich dans la conquête territoriale en Afrique, le chancelier Bismarck avait à cœur de réussir une politique coloniale sans froisser ses adversaires anglais et français déjà présents sur le terrain. Suscité par une grande partie du peuple allemand, le mouvement colonial - sans attendre le mot d'ordre des autorités politiques - a pris les devants pour s'établir comme un courant influent aux mains de particuliers et pousser l'Etat à prendre ses responsabilités.

La montée de l'empire allemand en puissance coloniale n'a pas suivi une stratégie politique cohérente, mais un mélange d'initiatives privées individuelles et d'opportunités de chance. Ainsi, l'acquisition de la colonie allemande en Afrique de l'Est, tout comme les autres colonies allemandes du continent noir, fut engagée par Carl Peters. En plus de l'objectif de gagner une place dans l'histoire de l'Allemagne, la volonté de Carl Peters d'acquérir des nouveaux territoires en Afrique et de contribuer à la gloire de sa patrie. A la vérité, ce qui peut être considéré comme désaveu ou rejet de la part des autorités impériales a très souvent été une stratégie qui servait de paravent pour légitimer les politiques d'occupation, de domination et d'exploitation des territoires des « *peuples dits primitifs* ». Ainsi, l'Allemagne a su par coups de forces et de stratégies glaner les derniers territoires non encore occupés en Afrique en laissant

les initiatives privées se développer pour mieux les appuyer sur le terrain et garantir les acquisitions territoriales.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ADJA (Kouassi), Franz Müller et William Wade Harris : deux missionnaires aux destins croisés. Comparaisons, enjeux et implications, in : SLC no2 déc. 2008, Paris, éd. Paari, 2009, pp. 129-144.

ADJA (Kouassi), Zur Analyse der Willkür und des Missbrauchs der Amtsgewalt in der deutschen Musterkolonie am Beispiel der Kukowina Affäre, in: IMO – IRIKISI, Vol.5, No 1 & 2, Benin, FLASH-UAC, 1er & 2e Semestre 2013, pp.83-91.

BAUMONT (Maurice), L'essor industriel et l'impérialisme colonial (1878- 1904), Paris, Presses Universitaires de France, 1965. BÜCKENDORF (Jutta), Schwarz-weiß-rot über Ostafrika! Deutsche Kolonialpläne und afrikanische Realität, Münster, LIT Verlag, 1997.

CARL (Peters), « Die Gründung » [1906], Gesammelte Schriften, vol. 1, München, Walter Frank (éd.) Beck, 1943. CARL (Peters), Wie Deutsch-Ostafrika entstand ! Persönlicher Bericht des Gründers [1912], 3. Aufl., Leipzig, Koehler & Voigtländer, 1940.

ERNST (Gerhard Jacob) (Hrsg.), Deutsche Kolonialpolitik in Dokumenten-Gedanken und Gestalten aus den letzten fünfzig Jahren, Leipzig 1938 FRENTZEN (Carola), Deutsch-Ostafrika: Ein Privatmann erwarb die größte deutsche Kolonie - Welt no24, 2014, in: <https://www.welt.de/> (consulté le 10.7.18).

GANN (Lewis) / DUIGNAN (Peter), The Rulers of German Africa, 1884-1914, Stanford, University Press, 1977. HAFFNER (Sebastian), Von Bismarck zu Hitler (ein Rückblick), München, Verlag Droemer Knauer, 1989.

NZALAYAIMISI (Gabriel), Missionary colonial agriculture in Tanzania up to 1900, in: Ulrich VAN DER HEYDEN / Andreas FELDTKELLER, Missionsgeschichte in Geschichte der Globalisierung von Wissen. Transkulturelle Wissensaneignung und -vermittlung durch christliche Missionare in Afrika und Asien im 17., 18. und 19. Jahrhundert, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2012.

PAKENHAM (Thomas), The Scramble for Africa, 1876-1912, New York, Random House, 1991. POSCHINGER (Heinrich von) (Hrsg.), Bismarck und die Parlamentarier, Band 3, Breslau, J.C.B. Mohr, 1896. STENGEL (Carl von), Deutsches Kolonialstaatsrecht, AnnDR, 1887.

WEHLER (Hans-Ulrich), *Bismarck und der Imperialismus*, 4.Aufl., München, DTV, 1976.

Friedrich Fabri, *Bedarf Deutschland der Kolonien? Eine politisch-ökonomische Betrachtung* (orig. 1879), 3. Ausg. Gotha, 1883.

Sebastian Haffner, *Von Bismarck zu Hitler (ein Rückblick)*, München, Verlag Droemer Knauer, 1987.

Carola Frentzen, *Deutsch-Ostafrika: Ein Privatmann erwarb die größte deutsche Kolonie* -Welt no24, 2014, in: <https://www.welt.de/>,pdf,p.3. (consulté le 10.7.18).

Heinrich von POSCHINGER (Hrsg.), *Bismarck und die Parlamentarier*, Band 3, Breslau, J.C.B. Mohr, 1896.

Peters Carl, *Wie Deutsch-Ostafrika entstand! Persönlicher Bericht des Gründers* [1912], 3. Aufl., Leipzig, Koehler & Voigtländer, 1940

Peters CARL, « *Die Gründung* » [1906], *Gesammelte Schriften*, vol. 1, München, Walter Frank (éd.) Beck, 1943.